

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE PHYTOGÉOGRAPHIQUE
DES SAVANES DU HAUT-OUBANGUI.

(DE L'IMPORTANCE DU FACTEUR BIOTIQUE),

Par Roger SILLANS.

« Dans les pays tropicaux, l'emprise de l'homme sur la végétation est tout aussi puissante que dans les pays tempérés. »

A. CHEVALIER, Le rôle de l'homme dans la dispersion des plantes tropicales. *R. B. A.*, II, 1931, p. 635.

L'influence des animaux et plus spécialement de l'homme en tant que modificateurs du faciès de la végétation a été soulignée par de nombreux auteurs. Cette influence se manifeste comme chacun sait : *a*) par l'exploitation ou le déboisement irraisonné des espèces ligneuses en vue de leur utilisation ou de l'aménagement de cultures ; *b*) par des incendies annuels ou feux de brousse, en vue de la chasse entre autres ; *c*) par l'apport d'espèces étrangères soit volontairement par la culture, soit involontairement. Cette triple action se traduit : *a*) par la régression, la disparition ou l'apparition de certaines espèces ; *b*) par la latérisation du sol et la désertification ; *c*) par la modification du faciès des types de végétation ainsi que des espèces végétales dont certaines s'adaptent aux feux de brousse.

En Oubangui-Chari, l'influence biotique se présente bien entendu sous les mêmes aspects car il n'y a pour ainsi dire pas d'endroits dans ce pays où l'activité de l'homme en particulier, ne se soit pas manifestée. Ce fut une succession de passages humains et par conséquent de modifications de faciès botaniques. Les régions les moins touchées sont celles du N, car elles n'ont été dans l'ensemble que des lieux de passages proprement dits, tandis que celles du S, furent des lieux de convergence des peuplades venant du N chassées par SENOUSSIT¹, et de celles venant de l'E, chassées par BANGASSOU².

1. MOHAMMED ES SENOUSSIT qui fut sultan du Dar el Kouti (Nord oubanguien) de 1888 à 1911, est resté une figure marquante de l'histoire de notre occupation en Afrique centrale. Esclavagiste et intrigant il fit, entre autres méfaits, assassiner CRAMPÉL et ses compagnons en avril 1891. Aussi, à la suite de razzia sans cesse répétées chez les tribus avoisinantes et des difficultés de tous ordres qu'il nous créait par ses intrigues, il fut décidé de mettre fin à son activité, et SENOUSSIT ainsi que son fils ADEM furent abattus le 12 janvier 1911. Consulter « L'Afrique centrale française » par A. CHEVALIER, Challamel Edit., Paris 1908, pp. 129-164, et « Afrique équatoriale française et Cameroun » in « Atlas des Colonies françaises » par G. GRANDIDIER, Soc. Ed. Géogr. Mar. Col., Paris 1934, pp. 4-5.

2. Le R. P. Ch. TISSERANT a bien voulu nous communiquer les renseignements sui-

I. — INFLUENCE DE L'HOMME.

Les modifications de faciès végétaux observées en Oubangui, et que l'on peut attribuer le plus sûrement à l'action de l'homme se traduisent : a) par la présence de faciès spéciaux au sein de groupement végétaux donnés ; b) par le recul de la forêt dense humide ; c) par la transformation du faciès de certains types de savanes.

a) Présence de faciès spéciaux au sein de groupements végétaux donnés.

A. AUBREVILLE signale en pays Batéké au Moyen Corgo, un cas curieux d'installation forestière due à l'homme. Il a observé en pleine savane à *Hymenocardia acida* Tül., de multiples boqueteaux à *Milletia Laurentii* De Wild., et *Ficus* sp., l'Auteur explique que l'origine de ces pseudo-peuplements tient à ce que chacun d'eux marque l'emplacement d'un ancien village¹.

Nous avons de notre côté observé un cas semblable dans les savanes oubanguiennes. Notre attention fut en effet maintes fois attirée par certains petits peuplements relativement purs, le plus souvent denses, d'essences ligneuses de faible diamètre, qui apparaissent brusquement au sein d'une végétation de composition floristique et de densité souvent bien différentes. Nous avons rencontré ces faciès végétaux en divers points du territoire, le plus souvent peu éloignés d'un point d'eau. De tels peuplements paraissent sans aucun doute dûs à l'action de l'homme, mais par quel processus ? Le R. P. Ch. TISSERANT nous en fournit une explication fort séduisante. Ces peuplements ont pour origine les campements des tribus en guerre qui se déplaçaient rapidement et fréquemment : les piquets des cases ont repoussé puis les essences se sont multipliées par la suite. Parmi les nombreux cas de ce genre que nous avons observés, signalons-en à l'E de Fort-Crampel, dans la région des Mbrés². On y voit en divers points, notamment près des pentes du Kaga Mbrès, proches des petits cours d'eau, des petits peuplements d'*Hymenocardia acida* Tül., et *Parinari curatallaeifolia* Planch. (117 *Hymenocardia* sur 2.500 m² tous de faible diamètre). Un peu plus loin, près des marigots, on aperçoit d'autres tâches très nettes

vants en ce qui concerne le sultan BANGASSOU. Venu de Bando (Congo belge), BANGASSOU créa son état sur le Mbomou (SE oubanguien) en 1890. Pendant près de dix ans, il brassa les populations jusqu'à la Kotto. Des premières peuplades soumises, il fit les Nzakara ; les autres ne furent plus par la suite que des esclaves. Au cours des diverses migrations qui en résultèrent, les Yakpwa et les Langba affluèrent sur Alindao, pendant que les Linda et les Gbwende remontèrent vers le Nord.

1. AUBREVILLE A. — Climats, Forêts et Désertification de l'Afrique tropicale. Soc. Ed. Géo. Mar. Col., Paris 1949, p. 318.

2. Voir la carte dans l'étude de R. SILLANS, Contribution à l'étude phytogéographique des savanes du Haut-Oubangui. Note préliminaire sur la composition floristique de quelques « kagas » (rochers). *Bull. Mus. Hist. Nat.*, 2^e série, 23, n^o 5, p. 542.

de jeunes arbres où l'on distingue : *Burkea africana* Hook., *Hymenocardia acida* Tül., *Parinari curatellaefolia* Planch. Toujours dans la région des Mbrés, le long de la route Mbrés-Crampel, on voit çà et là de petites tâches d'*Anogeissus leiocarpus* Guill. et Perr. qui ont très vraisemblablement la même origine. Mentionnons enfin plus au N, dans la région de Ouadda, le long de la piste Ouadda-Ndélé, d'autres faciès de ce genre, très significatifs : pseudo-groupements à *Hymenocardia acida* Tül., et *Parinari curatellaefolia* Planch. (125 à 330 *Hymenocardia* et presque autant de *Parinari* sur des surfaces de 2.500 m²). Tous ces faciès se trouvent, comme nous l'avons dit plus haut, au sein de savanes à composition floristique bien différente (savane à *Bauhinia Thoningii* Schum., *Terminalia glaucescens* Planch., *Anona senegalensis* Pers., entre autres types). Le P. Ch. TISSERANT observa lui aussi de semblables peuplements, dont un, composé de petits *Terminalia glaucescens* Planch., ayant à peu près au centre un jeune *Erythrina sygmoïdea* Hua qui marquait très vraisemblablement la case du chef. Ces pseudo-peuplements jalonnent ainsi les itinéraires suivis par les tribus migratrices.

b) Recul de la forêt dense humide.

Selon A. AUBREVILLE, la forêt dense humide oubangienne passait primitivement par Boda, Bouali, entre Alindao et Bambari, Bakouma et Rafai¹. Or cette ligne est actuellement en pleine savane. Ce recul est surtout très net dans le SE de l'Oubangui-Chari, dans la région d'Alindao-Mobaye-Bangassou, qui fut comme nous l'avons dit, un centre de convergence de tribus². C'est un spectacle désolant qui s'offre à la vue du voyageur qui parcourt ces contrées plus ou moins vallonnées qui nous apparaissent comme rasées. D'immenses régions s'étendant à perte de vue défilent devant nous comme un paysage lunaire. Le déboisement inconsidéré a largement ouvert la brèche à l'aridité, et les feux de brousse poursuivent inlassablement cette action jusqu'à la désertification sur laquelle A. AUBREVILLE a tant insisté³. Parfois çà et là des arbres calcinés se dressent comme des ruines, derniers vestiges de la grande forêt ombrophile. Aux flancs des vallons s'accrochent des lambeaux de forêt, et dans les dépressions ce sont de maigres galeries forestières. C'est une des preuves les plus marquantes de l'action des défrichements abusifs causés par l'homme dans cette partie du territoire oubanguien.

1. AUBREVILLE A. — Étude sur les forêts de l'Afrique équatoriale française et du Cameroun. Agr. trop. 1948, p. 81.

2. Selon le R. P. Ch. TISSERANT, cette forêt était déjà à cette époque une forêt à clairières. Consulter également AUBREVILLE, l. c. pp. 121-124, et SILLANS, Contribution à l'étude phytogéographique des savanes du Haut-Oubangui. Note préliminaire sur la végétation des termitières géantes. Bull. Soc. Bot. France, 1952, 99 p.

3. AUBREVILLE A. — Étude sur les forêts de l'Afrique équatoriale française et du Cameroun, p. 126-129 et Climats, forêts, et Désertification de l'Afrique tropicale, pp. 329-342.



Les régions dénudées de Mobaye et Alindao dans le voile de brume de la saison sèche.
En haut : le paysage tel qu'il apparaît sur des kilomètres le long de la route Alindao-Mobaye. En bas : Aspect des régions dénudées aux environs de Mobaye ; on remarque quelques lambeaux de forêt accrochés aux creux des collines. Au premier plan, des Andropogonées. (Photos R. SILLANS, 1950).



Les Rôneraies à *Borassus aethiopum* Mart., en Oubangui-Chari. En haut : feux de brousse dans une Rôneraie, dans l'E oubanguien ; on remarque vers la droite, des « charognards » qui planent en attendant que la fin du feu leur permette la capture éventuelle de quelques rats de brousse, (plantation Vérymst, route de Santema). En bas : aspect de la région de Fort-de-Possel, montrant au loin une Rôneraie au sein d'une végétation à *Imperata cylindrica* L., et *Hyparrhenia*. (Photos R. SILLANS, 1950).

c) Transformation du faciès de certains types de savanes.

Beaucoup de savanes arbustives denses ou clairsemées que nous avons observées au cours de notre étude sur les groupements végétaux ont sans aucun doute subi l'action de l'homme. Il est des cas où il est aisé de constater les mutilations causées, ce sont les savanes proches des agglomérations. En effet, selon le R. P. Ch. TISSERANT, l'indigène débroussait autrefois des surfaces considérables pour faire ses plantations ; aussi ce n'est le plus souvent que fort loin des centres que l'on peut espérer voir des savanes assez peu touchées. Les alentours de certaines agglomérations comme Bambari dans l'E oubanguien, Bouar et Bossangoa dans l'W, sont dénudées sur de grandes étendues. Cette transformation des savanes arborées, forestières ou boisées, en savanes arbustives, de même que la rarefaction des essences qui les constituent, ne sont pas comme certains seraient tentés de le croire, le seul fait des feux de brousse, mais surtout, des déboisements intempestifs. Aussi, croyons-nous utile d'ouvrir ici une parenthèse en ce qui concerne les feux de brousse. Ces derniers ont-ils d'une façon générale une action aussi néfaste qu'on veut bien le dire ? A la lecture des travaux des divers auteurs, il semble que chacun renchérit sur le voisin pour considérer les feux de brousse comme la pire des calamités pour les forêts africaines. Quelques-uns d'entre eux ont toutefois déjà soulevé la question¹. Sans vouloir sous estimer leur influence sur la végétation, nous pensons que l'on a beaucoup trop tendance à l'heure actuelle à en exagérer et en généraliser la gravité. Le R. P. Ch. TISSERANT partage pleinement notre point de vue. Nous précisons toutefois que par action des feux de brousse, nous entendons celle agissant sur les savanes qui ont atteint leur pseudo-climax², car bien entendu, les feux ont eu une action indéniable si l'on compare la végétation actuelle à celle qui existait primitivement. Il est certain que les feux : a) empêchent la forêt dense humide ou sèche de progresser sur la savane ; b) maintiennent la végétation à l'état de savanes en empêchant l'évolution de ces dernières vers un type de forêt ten-

1. Notamment M. D. W. JEFFREYS qui publia en 1945 une très belle étude dans *Farm and Forest*, traduite et mise au point par la suite par MM. MAURY, BRY et PITOT dans le *Bulletin de l'I. F. A. N.*, 13, 1951, pp. 682-710. L'Auteur en faisant ressortir que l'on manque de connaissances sûres sur les feux de brousse, résume son point de vue qui cadre parfaitement avec le nôtre : « L'examen de la littérature écrite sur la question, montre à ma connaissance que les effets désastreux affirmés des feux de brousse sont fondés non sur des faits, non sur des preuves, mais sur des opinions ».

2. C'est-à-dire les savanes « adaptées » aux feux de brousse, autrement dit, en équilibre avec le milieu. Cette adaptation se manifeste comme chacun sait : a) soit par accroissement de l'assise subéreuse des végétaux ; b) soit plus rarement il est vrai, par la modification de leur port : *Anona senegalensis* Pers., devient une plante subherbacée dans les savanes de Bambari ; *Gymnosporia senegalensis* Loes., *G. ndéléensis* A. Chev., *Grewia mollis* Juss., et quelques *Strychnos*, deviennent des sous-arbrisseaux ou des plantes sous-frutescentes (savanes de Ndélé entre autres).

dant vers la forêt primitive ou vers un nouvel équilibre¹ ; c) ont fait évoluer les forêts sèches denses, primitives, vers le type « savanes » en détruisant des espèces qui n'ont pu s'adapter, notamment celles constituant le sous-bois, et en éclaircissant le couvert². Nous estimons donc que les feux ont une action minime dans les savanes « adaptées », tant que des déboisements n'interviennent pas pour rompre à nouveau leur équilibre. L'action des feux devient catastrophique là où la végétation a été en tout ou partie détruite par des défrichements. (La région de Mobaye, Alindao s'achemine à coup sûr vers la désertification). Cependant quelle est cette action dans le cas qui nous préoccupe ? Elle est triple : a) elle fait partie intégrante des conditions écologiques du milieu ; b) elle joue un rôle sélectif en éliminant des espèces concurrentes et en favorisant la germination de certaines graines coriaces dont les parois éclatent sous l'action du feu³ ; c) elle agit comme stimulant, certaines espèces fleurissant presque aussitôt après les feux, comme *Byrsocarpus Tisserantii* Aubr. et Pell., *Cochlospermum niloticum* Oliver, et les diverses espèces de *Lepidagathys*. D'une façon générale d'ailleurs, l'aspect verdoyant que prennent, après les feux, la végétation ligneuse et le tapis graminéen, est significatif. Y a-t-il eu malgré tout en Oubangui-Chari, une certaine régression de la végétation de savanes, consécutive à l'action des feux ? Le R. P. Ch. TISSERANT estime ne pas avoir remarqué en 40 ans, d'évolution, appréciable de la végétation, mais que par contre, le recul de la savane du fait des défrichements abusifs, le plus souvent en vue de la culture, était considérable⁴. Certains objecteront que ce n'est qu'à l'échelle des siècles que l'on pourrait conclure. Toutefois au cours des siècles, la régression de la forêt ou le changement de faciès d'un type de végétation peuvent avoir d'autres causes que le facteur humain : les changements de climat, la dégradation des sols rompant l'équilibre⁵. Ces systèmes de culture mal étudiés ne sont malheureusement pas l'apanage exclusif des tribus primitives, car ils sont encore utilisés de nos jours dans ce pays. Que dire en effet, des méthodes irrationnelles de culture du coton telles qu'elles sont pratiquées actuellement en

1. La forêt ne se reconstitue jamais en effet intégralement. Rappelons nous les travaux du R. P. VANDERYST au Congo belge, qui, en isolant des parcelles de l'action du feu, obtint un nouveau type de végétation tendant vers le type primitif.

2. C'est le cas notamment pour les forêts de plateau (Ouadda par exemple). Consulter AUBREVILLE, *Climats, forêts...*, pp. 320-321, et Étude sur les forêts..., p. 117.

3. AUBREVILLE A. — Étude sur les Forêts..., p. 118.

4. L. c., Étude sur les Forêts..., pp. 93 et 110. AUBREVILLE est loin de sous estimer la gravité des défrichements abusifs en vue de la culture. De son côté, L. LAVAUDEN en 1942, dans son remarquable travail sur les forêts coloniales de la France, tout plein d'idées lumineuses, disait : « Il faut redire et répéter sans cesse que la diminution de la forêt équatoriale ne se fait, ni ne peut se faire actuellement, au profit de l'Agriculture et de l'élevage. Mais si ce n'est jamais un motif c'est quelquefois un prétexte ». Les forêts coloniales de la France. Lab. Agr. Col. Mus. Hist. Nat. Paris, 1942, p. 115.

5. L. c., *Climats, Forêts...*, pp. 331-340.

Oubangui¹ ? Nous ne nous plaçons pas pour formuler notre opinion, au point de vue agronomique, mais strictement au point de vue botanique, car de telles pratiques, et nous n'hésitons pas à le dire, contribuent grandement à l'envahissement de la savane par l'*Imperata cylindrica* L., à la stérilisation des sols et à la désertification².

II. — INFLUENCE MIXTE DE L'HOMME ET DES ANIMAUX.

Nous citerons comme exemple typique, les rôneraies à *Borassus aethiopum* Mart. L'origine artificielle des rôneraies n'est d'ailleurs pas propre à l'Oubangui-Chari. R. PORTERES estime qu'il n'y a pas de rôneraies naturelles dans l'W africain, toutes sont dues à l'homme. Elles permettent ainsi de suivre les voies de pénétration humaine dans ce territoire. En Oubangui-Chari, si le rôle de l'homme n'est pas à sous-estimer dans la formation de ces pseudo-groupements³, ces derniers ont également selon le R. P. Ch. TISSERANT, une origine animale : les éléphants. Ces animaux qui sont friands des fruits du *Borassus*, auraient créé ces rôneraies en déposant leurs déjections contenant des graines non attaquées par les sucs digestifs. Nous avons observé des rôneraies en divers points de l'Oubangui-Chari,

1. C'est le plus souvent l'Administrateur qui s'occupe de la culture du coton en Oubangui. Après que les surfaces approximatives ont été données au Chef de canton indigène, ce dernier avise ses chefs de village qui s'occupent à faire débrousser, le plus souvent au petit bonheur, des surfaces de dimensions variables aux abords immédiats des villages. La surveillance de l'ensemencement ne peut bien entendu pas être faite. Le Chef de canton est responsable de la campagne cotonnière de l'endroit, et il est tenu de livrer à l'Administrateur les quantités exigées sous peine d'amende. La visite des champs (Yaka) est faite de temps en temps par l'Administrateur et par les agents des entreprises privées cotonnières, là où elles existent. Le Chef de canton perçoit une prime ; c'est bien entendu le pauvre paysan noir à qui on achète le fruit de sa récolte à un prix dérisoire, qui est le moins avantagé dans l'histoire. Chaque année on débrousse ainsi, et peu à peu la savane recule... Nous qui avons suivi toute une campagne cotonnière en 1950, pouvons en juger les difficultés, les noirs se montrant souvent réticents, et ne se précipitant aux champs qu'à l'approche du blanc, nous ne pouvons qu'être remplis d'admiration pour les Administrateurs qui se dépensent sans compter et à qui incombe cette tâche ingrate et fastidieuse.

2. Les moyens de remédier à cette pratique désastreuse consisteraient à notre point de vue, dans la création du paysannat indigène et celle de fermes de multiplication encore beaucoup trop peu nombreuses, à condition bien entendu d'avoir suffisamment d'esprit de suite pour mener à bien une telle entreprise... Nous ne nous étendons toutefois pas sur cette question qui est du ressort agronomique, qui échappe à notre compétence et auquel nous nous refusons de ce fait de toucher.

3. Dans son « Catalogue de la Flore de l'Oubangui-Chari », le R. P. Ch. TISSERANT précise « Le rônier est d'importation ancienne, les peuplements marquant souvent les déplacements des populations : en 1912-1913, il y eut famine dans la région de Possel, on rapporta alors dans les villages de nombreux fruits de rôniers ; dans la suite, on put voir des peuplements de jeunes rôniers à la place de ces villages ». La prospection que nous avons effectuée dans cette région nous a permis en effet de voir de splendides rôneraies. L'une est située à 7 kilomètres de Fort-de-Possel, au village Saba, mais la plus belle est certainement celle des environs du village Aka-Banda situé un peu plus à l'E., à l'intérieur des terres.

notamment dans le S, près de Fort-de Possel et Aka-Banda ; dans l'E, au S de Bambari.

CONCLUSIONS.

Nous venons de voir que le déboisement en Oubangui-Chari a beaucoup plus contribué à la régression de la végétation, que les feux de brousse dont on a à notre avis beaucoup trop exagéré la gravité¹. Les quelques exemples que nous venons de citer nous montrent avec quelle acuité se présente le facteur biotique dans ce pays. Aussi sommes-nous amenés fatalement à apporter la plus extrême prudence en ce qui concerne les « associations » que nous sommes sujets d'y rencontrer. Car hormis les cas extrêmes où la relation de cause à effet apparaît évidente, il serait à notre avis téméraire de faire des déductions trop hâtives. D'une façon générale d'ailleurs, nous ne nous lasserons pas de répéter que l'importance du facteur biotique est trop souvent sous-estimée par certains phytosociologues non avertis qui ont tendance à voir des associations là où il n'y a en réalité que des pseudo-groupements résultant de l'action de l'homme ou des animaux.

1. Nous sommes heureux que cette hypothèse que nous hésitions à soutenir trouve un si puissant appui auprès de la personne du R. P. Ch. TISSERANT.